



## PROGRAMME APS

Objectif de la formation : Formation qui permet d'être qualifié afin d'exercer les activités de sécurité privée de la Loi N°83-620 du 12 Juillet modifiée par la loi 2003-239 du 18 mars 2003.

Participant et pré requis : Savoir lire, écrire et parler français couramment.  
Pour entrer en formation, fournir son numéro d'autorisation préalable à la formation obtenu auprès du CNAPS.

Modalité et pédagogie : Test de langue française (B1) / Examen blanc théorique et pratique / support stagiaire / attestation de fin de stage / Passage de l'examen final.

Durée : 23 jours / 175 heures

Le programme APS comprend plusieurs modules théorique et pratique, le planning détaillé avec le temps de formation pour chaque module est détaillé dans un document appelé « planning de formation APS ».

La liste des modules au programme :

- UV1 : Module secourisme (21h)
- UV2 : Module environnement juridique (7h)
- UV3 : Module gestion des conflits (7h)
- UV4 : Module stratégique (7h)
- UV5 : Module prévention des risques et d'incendie (14h)
- UV6 : Module d'appréhension au cours de l'exercice du métier (14h)
- UV7 : Module sensibilisation aux risques terroristes (14h)
- UV8 : Module professionnel (14h)
- UV9 : Module palpation de sécurité et inspection des bagages (14h)
- UV10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (14h)
- UV11 : Module gestion des risques (14h)
- UV12 : Module événement spécifique (14h)
- UV12 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)
- UV13 : Module industriel spécifique (7h)



## Caractéristiques et informations

Formation : Agent de prévention et de sécurité

Délai d'accès : Immédiat

Participants : 12 participants au maximum

Dates de sessions :

Du 03/01 au 05/02	Du 07/02 au 11/03	Du 14/03 au 15/04	Du 18/04 au 20/05	Du 23/05 au 24/06	Du 27/06 au 29/07	Du 01/08 au 02/09	Du 05/09 au 07/10	Du 10/10 au 11/11	Du 14/11 au 16/12
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

Moyens pédagogiques :

1 salle de cours équipé d'un pc et d'un vidéoprojecteur

1 Pc de sécurité pour (apprentissage pratique)

1 espace extérieur (apprentissage pratique)

Support de cours :

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE / AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE  
(édition ENPC ETIZER)

COURS DE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETANCES / AGENT DE PREVENTION ET DE  
SECURITE (édition ENPC ETIZER)

SUPPORT DE COURS INTERNE (établi par le formateur en format pptx)

Conditions particulières : Savoir lire / écrire / parlé

Être en condition physique satisfaisante.

Conditions de validation : Réussite de l'examen final

Nom du responsable pédagogique : MILLA Jean Jacques



## PROGRAMME MAC APS

Objectif de la formation : Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

Participant et pré requis : Être titulaire de la carte professionnelle en cours de validité, le cas échéant, avoir en supplément une autorisation préalable délivrée par le CNAPS.

Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions à réponse courte).

Modalité et pédagogie : Support stagiaire / attestation de fin de stage /

Durée : 4 jours / 31 heures

Le programme MAC APS comprend plusieurs modules théorique et pratique, le planning détaillé avec le temps de formation pour chaque module est détaillé dans un document appelé « planning de formation MAC APS ».

La liste des modules au programme :

UV1 : Gestes élémentaires de premiers secours 8h  
Intervenir face à une situation d'accident

UV2 : Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité 8h  
Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

UV3 : Compétences opérationnelles générales 8h  
Gérer les conflits Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

UV4 : Compétences opérationnelles spécifiques 7h  
Prévention des risques terroristes :  
Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes



## Caractéristiques et informations

Formation : MAC Agent de prévention et de sécurité

Délai d'accès : Immédiat

Participants : 12 participants au maximum

Dates de sessions :

Du 17/01 au 19/01	Du 07/02 au 09/02	Du 28/02 au 02/03	Du 21/03 au 23/03	Du 11/04 au 13/04	Du 02 AU 04/05	Du 23 au 25/05	Du 13 au 15/06	Du 04 au 06/07	Du 25 au 27/07
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Moyens pédagogiques :

1 salle de cours équipé d'un pc et d'un vidéoprojecteur

1 Pc de sécurité pour (apprentissage pratique)

1 espace extérieur (apprentissage pratique)

Support de cours :

COURS DE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETANCES / AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE (édition ENPC ETIZER)

SUPPORT DE COURS INTERNE (établi par le formateur en format pptx)

Conditions particulières : Savoir lire / écrire / parlé

Être en condition physique satisfaisante.

Conditions de validation : Participation sur les 4 jours de formation.

Nom du responsable pédagogique : MILLA Jean Jacques